

avons importé au delà de 2,000,000 de minots d'avoine, et l'année dernière nous n'en avons importé que 98,000 minots. En 1878 nous avons importé 7,500,000 minots de blé d'Inde, et l'année dernière l'importation n'a été que de 1,750,000 minots. Quant aux exportations, je vois que nous n'avons exporté qu'une quantité de blé équivalente à celle que nous avons importée, un peu plus de 1,000,000, c'est-à-dire une bagatelle de plus que ce que nous avons importé d'année en année, et pendant certaines années on n'a pas atteint ce chiffre. On nous avait dit que le droit placé sur le blé américain pour l'empêcher d'entrer dans le pays n'en modifierait aucunement le prix. L'honorable député d'Oxford-Sud (sir Richard Cartwright) a dit à la Chambre dans une circonstance antérieure que le prix du blé avait plutôt diminué qu'augmenté; et il a insinué, s'il ne l'a pas affirmé, qu'on nous avait promis une augmentation du prix comme résultat de la nouvelle taxe. Si jamais quelqu'un a dit que ce droit augmenterait le prix du blé en empêchant le grain américain de venir ici, cela devait signifier que le droit augmenterait le prix relativement, non pas le prix d'une année à l'autre, mais le prix d'un marché comparé au prix d'un autre marché à la même époque. On admettra que Liverpool était alors le marché de l'univers, qui réglait le prix du blé; et lorsque l'honorable député d'Oxford-Sud nous a dit que le 1er octobre 1878 le prix du blé à Toronto était de 90 centins par minot, il a oublié de nous dire que le blé se vendait \$1.41 à Liverpool le même jour. Pendant que le prix du blé variait de 90 centins à \$1 à Toronto, il s'élevait de \$1.41 à \$1.50 à Liverpool. Si l'on prend une moyenne entre les plus hauts prix et les moins élevés, il y avait une différence de 51 centins entre les prix de Toronto et de Liverpool; et lorsque l'honorable député nous a dit que le 1er octobre dernier, le blé se vendait seulement 76 à 77 centins à Toronto, il a oublié de nous dire que si le prix était tombé de 90 centins à 76 à Toronto, il était tombé de \$1.41 à 98½ centins à Liverpool. Si le marché de Liverpool règle le prix du blé, il serait absurde de supposer que le blé pût se vendre plus cher à Toronto qu'à Liverpool en 1886, pendant qu'il y avait une différence de 51 centins en 1878. Toute proportion gardée le prix a augmenté et nous nous rapprochons d'environ 30 centins du prix de Liverpool.

Dans le *Globe* et le *Mail*, de Toronto, cités par l'honorable député, nous voyons que le 1er octobre 1886, la différence entre Toronto et Liverpool était de 21 à 22 centins, pendant qu'en 1878 cette différence était de 51 à 52 centins. On peut prétendre que d'autres éléments ont pu contribuer à causer cette diminution, on peut dire que les taux de transport ont diminué, par exemple; mais je ferai remarquer à cette Chambre que la différence actuelle entre les prix de Toronto et de Liverpool ne paierait pas le fret. Conséquemment, la consommation de notre blé dans notre pays a eu l'effet de nous rendre jusqu'à un certain point indépendants du marché de Liverpool, qui ne règle plus nos prix. L'excédant que nous avons à exporter est allé là, mais comme les acheteurs ne sont pas forcés d'exporter en achetant, ils peuvent attendre leur chance, ils peuvent attendre que les prix du Canada soient plus élevés, en proportion des prix de Liverpool, que le fret entre les deux pays le ferait présumer. Je prétends que la raison de cette réduction repose sur le fait que nous avons augmenté la consommation en développant nos industries; et en empêchant ou en restreignant l'importation des grains américains, nous avons adopté le moyen de faire consommer le blé canadien au Canada. Une chose qu'il ne faut pas oublier en tenant compte des importations, c'est que les Américains récoltent leur blé plus tôt que nous et que leur manière de récolter le blé et de le battre leur permet de le livrer sur le marché plus tôt que nous; et avant les changements au tarif, ils pouvaient profiter des hauts prix du marché canadien, et quand nos cultivateurs étaient prêts à transporter leur blé au marché, les moulins les plus importants du pays étaient approvisionnés de blé américain. Par conséquent, les

M. MASSON

commerçants qui achetaient les produits des cultivateurs devaient les vendre à d'autres dans les villes et les exporter à Liverpool. Je n'ai pas l'intention d'occuper l'attention de la Chambre en parlant des autres grains. Je veux seulement faire remarquer que l'importation des grains communs a diminué considérablement. J'avais préparé, il y a quelque temps, des statistiques concernant les grains communs. Ce que j'ai dit au sujet du prix du blé s'applique avec une force égale aux prix de nos grains communs comparés aux grains américains. Seulement il faut noter ce changement: Pendant que sous l'ancien tarif les grains communs se vendaient toujours un peu plus cher aux Etats-Unis, c'est maintenant le contraire qui arrive souvent. Chaque fois que les prix ont été plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis, le pays a été inondé de grains américains et le prix des produits canadiens est revenu à son état normal, un peu au-dessous du prix américain. Depuis ces deux dernières années, on a remarqué une tendance contraire; en moyenne nos prix ont excédé de quelques centins ceux des Américains.

M. MILLS (Bothwell): Quant à l'orge spécialement.

M. MASSON: Comme je l'ai dit, je n'ai pas l'intention d'entrer dans des détails au sujet de ces grains. J'ai voulu simplement signaler à la Chambre le fait que le tarif tend à augmenter relativement le prix de ces articles. Mais il y a une exception, et c'est l'orge. Nous n'avons jamais importé beaucoup d'orge, et conséquemment le droit placé sur l'orge n'a pas d'effet en ce sens. Cependant, il n'a pas d'effet défavorable, parce que nous sommes maintenant dans la même position d'autrefois. En 1878 nous avons importé sept millions et un quart de minots, et l'année dernière nous en avons importé huit millions et un quart. Si nous avions le contrôle du tarif américain au lieu du nôtre, si nous pouvions enlever le droit imposé sur l'orge du Canada qui va aux Etats-Unis, cela serait sans doute très avantageux pour les cultivateurs. Sans vouloir retenir la Chambre plus longtemps, je puis dire que j'espère que les prophéties de l'honorable député d'Oxford-Sud (sir Richard Cartwright) relativement à l'augmentation du prix des instruments aratoires et de tout ce qui est fait avec du fer, ne se réaliseront pas plus que ses prédictions de 1878. C'est ma conviction qu'il se trompe entièrement. Si ce tarif a quelque effet, ce sera d'encourager la fabrication des instruments agricoles, et le droit spécifique contribuera spécialement à cela, parce que si l'on imposait sur les articles de qualité inférieure la même taxe que l'on impose sur les articles de qualité supérieure, l'étranger qui importerait ici des marchandises serait certainement disposé à payer les droits sur l'article de bonne qualité; je crois donc que l'effet du tarif, et surtout du droit spécifique, sera d'améliorer nos machines.

M. SEMPLE: J'ai vivement admiré les remarques de l'honorable député de la droite qui a parlé avec tant d'éloquence de la question des billots. C'est une question qui n'intéresse que peu de gens, mais je dois reconnaître que les honorables députés de la droite ont plaidé leur cause de leur mieux. Cette question n'intéresse toutefois qu'un petit nombre de personnes; mais celle que l'honorable député de Grey-Nord (M. Masson) vient de traiter est beaucoup plus importante. Tous ceux qui connaissent quelque chose en fait d'agriculture savent que les cultivateurs de ce pays se servent tous les jours de quelque instrument de fer; et il est absurde pour l'honorable député de Grey-Nord de nous dire que l'augmentation du coût de la matière première n'élèvera pas le coût des articles que les cultivateurs emploient. J'ai ici quelques circulaires que je vais lire et qui m'ont été transmises par un de mes amis. L'une d'elles est de la maison Wood et Leggar, de Hamilton:

Vu les récents changements au tarif des douanes nous avons à vous annoncer que nous retirons toutes nos anciennes listes de prix; nous serons heureux de vous faire connaître nos prix sur demande.